



# UNION SYNDICALE DES HOSPITALIERS DE NICE

## CHU DE NICE

4, Avenue reine Victoria – CS91179 – 06003 Nice cedex / Tel : 04.92.03.44.73

Nice, le 07 août 2024

Monsieur Christian ESTROSI  
Maire de Nice  
Président de la Métropole Nice Côte-d'Azur  
Président du Conseil de Surveillance du  
CHU de Nice  
5, rue de l'Hôtel de Ville  
06364 Nice

**Objet :** réponse aux remerciements aux personnels du CHU de Nice

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance,

La Direction Générale du CHU de Nice nous a relayés hier par mail votre courrier du 29 juillet destiné à l'ensemble des personnels pour les remercier de leur engagement pendant cette période estivale marquée par une augmentation de l'activité en raison de l'arrivée du Tour de France et des 6 matchs de football des Jeux Olympiques 2024.

Vous qualifiez ces événements d'opportunités uniques pour notre territoire et reconnaissez les défis majeurs qu'ils représentent pour les services publics, en particulier pour l'hôpital.

Sachez que les agents du CHU n'ont pas besoin de relever de nouveaux défis. Travailler au CHU est déjà un défi quotidien en raison du manque criant de personnels sur tous les secteurs, sans que l'activité ne diminue. Alors que dire de ces périodes estivales auxquelles il faut ajouter des événements nationaux et internationaux ? Il ne s'agit plus ici d'un défi mais d'un pari très risqué !

Nous restons persuadés que des remerciements sincères ne peuvent se traduire que par des actions concrètes ! Nous revendiquons localement en demandant la reconnaissance de notre métier par :

- ✓ Le lancement en urgence d'une campagne de recrutements massifs dans tous les secteurs. Nous comptons sur votre appui auprès de la Direction Générale du CHU
- ✓ La reconnaissance de Nice en zone 1 concernant l'indemnité de résidence (3% du brut de base), demande qui nous a toujours été refusée et jamais impulsée par les élus locaux ! Là encore, il est incompréhensible que la ville de Nice ne soit pas reclassée au vu du coût de la vie qui est l'un des plus cher de France.

*Merci de ne pas jeter sur la voie publique*  
<https://www.cgt-chudenice.fr>

Actuellement, nous soignons en rendant les personnels malades sans rémunération à la hauteur de leurs engagements. Cela doit changer. Pour garantir la santé des patients, il faut d'abord garantir celle des soignants. Il est essentiel de retrouver un sens au travail afin que puisse perdurer les missions publiques que nous défendons pour sauver notre Hôpital public et répondre aux besoins de la population du bassin niçois.

Nous souhaitons par conséquent que nos demandes soient entendues et suivies de faits.

Recevez, Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, nos salutations distinguées.

Pour la CGT du CHU de Nice,  
Le Bureau  
**CGT Hôpital de Cimiez**  
4 Av. Reine Victoria 06003 Nice Cedex 1  
Tél. 04 92 03 44 73 Fax. 04 92 03 43 67  
Mail : [cgt-ci@chu-nice.fr](mailto:cgt-ci@chu-nice.fr)

